



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Comite-technique-des-DDI-du-21-mai-2015-le-CHSCT-des-DDI-est-concretemen-t-cree>

Comité technique des DDI du 21 mai 2015 : le CHSCT des DDI est concrètement créé, les risques psychosociaux dans les DDI font l'objet d'un cadrage national



Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2015

- OTE et DDI -

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'ordre du jour de ce comité technique était essentiellement consacré à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Un point sur la réforme territoriale a cependant été effectué.

En effet, le sujet de la réforme des services régionaux de l'Etat et ses conséquences sur les DDI ne pouvait être absent des questions soulevées par les organisations syndicales, dont l'UNSA.

Nous avons ainsi interrogé le Secrétaire Général du Gouvernement sur l'avenir, non seulement des directions régionales dans le cadre de la réorganisation territoriale des services de l'Etat, mais aussi des DDI.

Ce nouveau contexte de réforme des services insécurise les agents affectés dans ces services.

C'est pourquoi, aux yeux de l'UNSA, l'accent doit être mis sur la prévention des risques psycho-sociaux car ces craintes, ajoutées à la dégradation des conditions de travail dans de nombreuses DDI, génèrent de la souffrance au travail. Le document de cadrage destiné aux DDI va dans le bon sens mais sa portée ne doit pas être en deçà des dispositifs et méthodes prescrits en application de l'accord sur les RPS.

Dans une telle situation, la création effective d'un CHSCT spécial des DDI est une satisfaction pour l'UNSA qui en a demandé la mise en place depuis plusieurs années et a largement oeuvré pour y parvenir.

En détenant trois sièges au sein de cette nouvelle instance de dialogue social, l'UNSA pourra peser sur les discussions qui entreront dans le cadre des compétences qui y sont attachées.

(Voir compte rendu complet)